

# La Centrale de catalogage de la FCC: une initiative bien accueillie

par Paul FRANCOEUR

PLUSIEURS PROBLÈMES fondamentaux continuent de préoccuper ceux qui ont la charge de veiller au développement des bibliothèques du Québec: absence d'une politique cohérente et unifiée pour l'ensemble des bibliothèques, statut encore équivoque du bibliothécaire professionnel, rareté d'un personnel compétent et expérimenté, nette insuffisance des budgets alloués, manque d'instruments de travail et de services centralisés tels qu'on en trouve aux États-Unis. Néanmoins, il faut convenir que ces bibliothèques connaissent une conjoncture plus favorable, tributaire d'une pédagogie renouvelée.

Devant les exigences posées aux bibliothèques de maisons d'enseignement, la Fédération des Collèges

classiques établissait, il y a deux ans, un service chargé de promouvoir la coopération dans ce secteur. Depuis son instauration en avril 1963, ce service a pu fournir une carrière particulièrement fructueuse grâce à l'intérêt et à la collaboration que ses réalisations ont suscitées.

L'effort systématique et persévérant mené sur tous les fronts aboutissait, l'automne dernier, à la création d'une centrale de catalogage. A peine établie, cette centrale se voyait débordée par les demandes d'une clientèle qui se recrute dans toutes les catégories de bibliothèques, de l'élémentaire à l'universitaire, de la bibliothèque spécialisée à la bibliothèque publique. C'est dire combien l'entreprise venait à point nommé.

Ses promoteurs s'emploient présentement à la doter d'une organisation permanente, avec tout le personnel requis et le meilleur équipement possible.

Chaque mois, la Centrale publie une importante liste d'ouvrages choisis, comptant à peu près mille titres. A partir de cette sélection, dont la présentation s'apparente de plus en plus à un instrument bibliographique complet, les trois cents bibliothèques clientes peuvent commander les jeux de fiches qu'elles désirent. Un demi-million de fiches sont ainsi distribuées chaque mois à travers le Canada français. Dans les circonstances, pareil rythme équivaut à un véritable tour de force. On vise ainsi à fournir dans le plus bref délai l'équipement de base absolument nécessaire à toute bibliothèque de maisons d'enseignement secondaire et pré-universitaire. Bien que conçue avant tout à l'intention des collèges classiques, la Centrale a accepté d'étendre ses services à toute bibliothèque désireuse d'en bénéficier.

Il s'agit là évidemment d'un premier pas: il est normal de prétendre à la centralisation de tous les services techniques requis par l'organisation scientifique d'une bibliothèque. En l'occurrence, une bibliothèque pourrait recevoir les volumes commandés, prêts à ranger sur les rayons: complètement équipés pour le prêt, reliés ou recouverts, munis de la cote, de l'estampille et du jeu de fiches. On soupçonne facilement l'incroyable économie de temps et d'argent ainsi réalisée.

Les Américains l'ont ainsi compris qui ont multiplié les services de cette nature et s'occupent de les améliorer sans cesse. Il est temps, chez nous, que l'on songe à affranchir nos bibliothécaires de leurs mesquines préoccupations de ciseaux et de pots de colle, pour leur permettre de s'adonner avec plus de liberté à leurs fonctions essentielles d'administrateurs, de bibliographes et de conseillers intellectuels.

Déjà la logique même de l'entreprise conduit les dirigeants de la Centrale à entrevoir une diversification souhaitable des services offerts: ainsi, à la demande des intéressés, on songe, par exemple, au catalogage des bibliothèques de niveau élémentaire, des bibliothèques de sciences ecclésiastiques, etc. Le dialogue est engagé avec les éditeurs canadiens en vue d'assurer ce que l'on est convenu d'appeler le "catalogage à la source". De cette façon, pour les nouveaux ouvrages publiés au Canada, les libraires seraient en mesure, au moment de l'achat du volume, de fournir aux bi-

bliothèques le jeu de fiches correspondant. Enfin, le dépouillement systématique d'une centaine de périodiques devrait s'amorcer prochainement sous forme d'un index trimestriel, refondu annuellement.

Pour mener à bien ses propres travaux, la Centrale a dû procéder à la mise au point d'un manuel pratique de catalogage, à l'usage des bibliothèques d'expression française. La rédaction en est presque achevée et l'on prévoit en présenter l'édition définitive dans quelques mois. D'autres publications complémentaires, en cours de préparation, vont pourvoir le rayon propre aux bibliothécaires d'une documentation technique qui lui a fait gravement défaut jusqu'ici. On compte bien que cette codification des procédés réussira à faire autorité et favorisera une uniformisation des méthodes en usage dans les diverses bibliothèques.

Chaque été, le Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière assure la tenue d'un stage pratique d'initiation ou de perfectionnement à l'intention du personnel des bibliothèques. Les méthodes proposées s'inspirent directement de celles que la Centrale a adoptées après une large consultation. On escompte de cette façon préparer la voie à une coopération féconde entre des bibliothèques qui parleront une même langue et appliqueront les mêmes façons de faire.

Devant le succès rapide de l'entreprise, d'aucuns entrevoient déjà une évolution possible de la forme d'administration de la centrale: on aboutirait à la formation d'un organisme autonome, sans but lucratif, régi par un conseil d'administration où seraient représentés les principaux corps intermédiaires intéressés au développement des bibliothèques. Servant toutes les catégories de bibliothèques, cette centrale respecterait les normes édictées par les services provinciaux autorisés et les associations professionnelles de bibliothécaires.

Tout en restant ouverte aux perspectives d'avenir, la Fédération des Collèges classiques entend pour l'instant administrer le service selon les dispositions du projet initial: elle s'adressera avant tout aux collèges affiliés, tout en accueillant les autres bibliothèques intéressées. Soucieuse du progrès coordonné d'un bon réseau de bibliothèques, elle reste à l'écoute des suggestions.

Les projets en cours ont soulevé un vif intérêt et rallié pratiquement l'unanimité des bibliothécaires. Nous verrons dans la mesure du possible à ne pas décevoir cette attente •